

Lettre des 4 élus de l'opposition aux habitants de Saint Dizier Masbaraud

Décembre 2021

• Pourquoi cette lettre ?

- Depuis les élections de mars 2020, un seul journal municipal a été édité.
- En conséquence, nous avons trop d'éléments importants à vous communiquer pour les mettre sur la page à laquelle nous avons droit dans le journal municipal.
- Beaucoup d'événements sont tus par la majorité municipale.

• 18 mois de mandat et quel bilan ?

À nous quatre, quel poids pouvions-nous avoir pour représenter quasiment la moitié des électeurs ? (Pour rappel, résultat des élections : 281 voix pour la liste « Agir ensemble pour Saint-Dizier-Masbaraud » et 265 voix pour la liste « Union démocratique pour Saint-Dizier-Masbaraud »)

Notre volonté d'œuvrer pour le bien de la commune s'est traduite par notre assiduité aux conseils municipaux et notre inscription à toutes les commissions mises en place.

Mais nous nous sommes heurtés à une volonté farouche de nous mettre à l'écart, ce qui nous a empêchés de présenter nos points de vue sur l'avenir de la commune.

Nous n'avons eu que peu de réunions de commissions, les décisions se prenant le plus souvent au niveau du Maire et de la première adjointe. Nous découvrons ces décisions en Conseil municipal, sans possibilité réelle de débats, les documents nécessaires ne nous étant pas communiqués, ou dans des délais ne nous permettant pas de les étudier correctement.

• Les démissions et l'atmosphère au sein du Conseil municipal

Nous avons assisté à 3 démissions (dans la majorité en place) en 18 mois, dont 2 adjoints sur 5 :

- Monsieur Gilles Maingoutaud en avril 2020,
- Monsieur Romain Legay en janvier 2021, adjoint chargé des ressources humaines, poste purement et simplement supprimé ... On mesure ici la cohérence des nominations des adjoints !
- Et Monsieur Dominique Bourdeix, adjoint chargé de Transbois et éclairage public, en octobre 2021.

• Quelques exemples de dysfonctionnements

Le blocage du budget 2021 :

Nous avons refusé de voter le budget 2021, après nous être opposés à la création de nouveaux bureaux à l'étage de la mairie pour une somme de 195 701 €, ceci en l'absence de toute réunion préparatoire pour étudier correctement ce dossier et trouver d'autres alternatives.

À nos yeux, la priorité n'était pas d'avoir un « palais municipal » pour la commune ! D'ailleurs, lors du vote, 6 autres conseillers de la majorité en place ont été de notre avis, et, devant le refus de la personne en charge des finances de modifier ce projet, le budget n'a pas été adopté, et nous étions conscients des conséquences de notre vote.

Le plan d'eau :

- Aucun chiffrage prévu au Budget Primitif 2020, alors qu'il était prévu par l'équipe précédente (dont l'exécutif actuel faisait partie pour la plupart),
- Demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) approuvée à l'unanimité de l'équipe municipale précédente le 08/01/2020, délibération transmise le 07/02/2020 à la Préfecture, puis plus rien au Budget Primitif 2020 de la nouvelle majorité du Conseil municipal le 30/07/2020 !
- Nouvelle demande de DETR en 2021 accordée par la préfecture malgré le blocage du budget (lettre de Madame la Préfète du 20/08/2021 allant dans ce sens) mais par son courrier du 07/10/2021, le Maire indiquait qu'il n'était pas prêt, sans aucune explication !
- Aujourd'hui, une nouvelle demande de DETR est prévue pour 2022, en espérant que tous les financeurs (Département et Région) veuillent bien nous attendre et que les prix ne s'envolent pas trop !
- Ces lenteurs ne cachent-elles pas une volonté de laisser pourrir le dossier pour ne pas réhabiliter le plan d'eau ? D'ailleurs nous n'avons eu aucune réunion de la commission concernée depuis les élections ; et l'argument de nous dire que c'est le blocage du budget qui en est la cause ne tient pas, au vu de la position de la préfecture.

École de Saint-Dizier :

- Découverte de la fermeture d'une classe à Saint-Dizier-Leyrenne dans les médias fin février 2021, alors que le maire avait été averti par l'Inspection Académique au début du mois, et qu'il n'a pas trouvé bon d'en avertir les conseillers municipaux !
- De même pour les fournitures scolaires : pour la première fois depuis toujours, il a été demandé aux parents de fournir le matériel scolaire pour une somme conséquente (entre 30 € et 50 € environ par élève), décision annoncée en conseil d'école, en présence du maire mais sans aucune réaction de sa part. Apparemment la directrice n'avait pas été informée que l'école pouvait dépenser, malgré le non vote du budget, 60 € (50% du budget 2020) par enfant pour les fournitures scolaires ! Depuis, nous avons beaucoup insisté en conseil municipal pour que les parents puissent récupérer cette somme et avons proposé de fournir une carte cadeau d'un montant de 30 € par enfant par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) délibération prise en conseil municipal du 23/11/2021.

Embauche :

Les embauches d'un cuisinier (décembre 2020) et d'une secrétaire générale (septembre 2021) ont provoqué l'envolée des charges de personnel :

- 446 334 € réalisés en 2020
- 547 787 € prévus au budget 2021

Soit environ 100 000 € en plus !!

Pour une commune « au bord de la ruine » en 2020, voilà un joli tour de force ! Mais surtout, cette augmentation conséquente du budget de fonctionnement diminue d'autant nos capacités d'investissement.

Autre conséquence, le départ d'Angélique à l'accueil de la mairie de Saint-Dizier. Aujourd'hui, quand vous entrez à la mairie, vous êtes face à ... une chaise vide !

Absence de dialogue et d'information :

Si à ce jour, le projet pharaonique de bureaux à l'étage semble abandonné, un autre projet serait « dans les tuyaux », au rez-de-chaussée, de même qu'une transformation profonde du multi-services. Nous n'en savons pas plus en l'absence de toute communication.

Notre volonté d'agir pour la commune, notre entente au sein de l'opposition nous a permis d'obtenir enfin, depuis cet été 2021, la réception d'une partie des documents préparatoires quelques jours avant le Conseil municipal afin de pouvoir délibérer sans être mis devant le fait accompli.

Malgré tout, nous restons inquiets pour l'avenir, ayant l'impression que l'exécutif se complaît dans la critique du passé plutôt que de se projeter dans le futur. Ainsi, la banderole pour rechercher un nouveau médecin a été posée par la Com-Com, et quand nous avons soulevé le problème en réunion, aucune réponse concrète. Notre proposition de délibération sur un engagement financier de la commune (aide à la reprise, logement) est reportée à un conseil ultérieur. Pourtant il y a urgence !!! et nous nous félicitons de l'initiative des infirmières qui ont réussi à faire venir TF1 pour un reportage sur notre maison de santé et son devenir.

Pour finir sur une note positive, nous avons apprécié de pouvoir participer à la commission « régie municipale et marché » dont les propositions ont abouti à la mise en place d'un marché mensuel et l'extension de l'épicerie permettant ainsi de consolider son bilan.

Nous vous recommandons vivement une petite visite de l'un comme de l'autre.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année malgré le contexte actuel de pandémie. Nous sommes évidemment à votre écoute si vous le souhaitez pour vos remarques, vos souhaits.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Malgré les difficultés rencontrées, c'est une satisfaction pour nous de servir la commune, nous serons vigilants à son intérêt, et travaillerons aussi pour que la communication des affaires de la commune vous soit faite plus régulièrement.